

# Les jeunes bénévoles : quels avantages présentent-ils pour votre organisme?

## Fédération canadienne des coopératives de travail

Les jeunes de 15 à 30 ans font bénéficier les organismes pour lesquels ils font du bénévolat de leur enthousiasme, de leurs talents et compétences et de leur optique originale. Nous avons interrogé plus de 350 personnes impliquées dans plus de 40 organismes du Canada atlantique sur les raisons pour lesquelles les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles devraient envisager d'associer des jeunes bénévoles à leur activité. Nous leur avons également demandé ce qu'ils peuvent faire pour attirer plus de jeunes, en particulier dans les postes de dirigeant. Voici leurs réponses.<sup>1</sup>

### Pour quelles raisons devriez-vous impliquer davantage de jeunes bénévoles dans votre organisme?

Les jeunes font bénéficier les organismes où ils s'impliquent de leurs nombreuses qualités. Ils manifestent notamment les qualités suivantes :

- dynamisme;
- passion;
- analyse originale de problèmes anciens;
- souplesse;
- réflexion non sclérosée;
- grande maîtrise de la technologie;
- enthousiasme pour le développement communautaire.

Votre organisme pourra obtenir les résultats suivants, grâce à l'implication des jeunes dans son activité.

- Assurer une continuité en recrutant de jeunes membres qui assureront par la suite la relève des membres plus âgés.
- Faire bénéficier l'organisme d'une nouvelle optique et de nouvelles méthodes de résolution de problèmes.

<sup>1</sup> Cette fiche de renseignements fait état des conclusions d'un projet de recherche intitulé *Créer une culture de la gouvernance qui valorise et qui stimule les jeunes*, effectué en 2004 par le Centre régional de développement coopératif, la Fédération canadienne des coopératives de travail, la coopérative Rising Tide Itée et le Programme de séminaires sur le leadership chez les jeunes du réseau coopératif du Canada atlantique. Ce projet a été financé au titre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat par le Centre de développement des connaissances d'Imagine Canada.

- Former un groupe de jeunes partisans, motivés par vos buts et objectifs, parce que les jeunes constateront que votre organisme fait preuve d'ouverture et souhaite évoluer.
- Bâtir une meilleure communauté et, globalement, une meilleure société, en enseignant aux jeunes des compétences de dirigeant, par l'encadrement, le mentorat et l'exemple.
- Mieux maîtriser la technologie, en puisant dans les ressources d'Internet, du courrier électronique et de la conception de sites Web, qui constituent quasiment une seconde nature pour les jeunes.
- Mieux représenter les membres et refléter la société dans les instances dirigeantes de votre organisme.

### Comment attirer de jeunes bénévoles

Vous pouvez entrer en relation avec des jeunes et les inciter à faire du bénévolat pour votre organisme en plusieurs étapes.

- Organisez des kiosques d'information lors de manifestations communautaires, dans les salons commerciaux, les universités et les festivals qui attirent les jeunes. Parlez aux jeunes. Notez leur nom et assurez ultérieurement un suivi auprès d'eux.
- Préparez des documents faciles à lire, bien présentés et riches en information, pour communiquer aux jeunes les principales informations sur votre organisme, les actions bénévoles que vous proposez et les avantages du bénévolat pour le compte de votre organisme.
- Organisez des réunions d'orientation pour les jeunes qui manifestent de l'intérêt pour votre organisme. Présentez-leur clairement ce que vous recherchez chez un bénévole, y compris l'engagement en temps que vous attendez.
- Élaborez un plan d'intégration des jeunes qui démontre que l'attachement de votre organisme à la participation des jeunes à son activité se traduit dans sa mission, sa vision et ses valeurs.
- Invitez les jeunes à faire connaître en permanence leurs avis sur les politiques, les projets et le mode de fonctionnement de votre organisme.

## Quelques mises en garde et domaines à faire évoluer

Votre organisme devra peut-être procéder à quelques changements pour permettre la pleine participation des jeunes. En voici quelques exemples.

- Vous devrez peut-être amender vos règlements et politiques pour permettre à vos membres de voter et d'exercer des fonctions à l'âge de 18 ans. Dans certaines collectivités publiques, la législation qui régit les sociétés, les entreprises et les coopératives empêche les jeunes de moins de 21 ans de siéger dans les conseils d'administration. Vous devrez peut-être revendiquer et faire évoluer cette législation.
- Vous devrez peut-être adapter votre structure de gouvernance pour réserver des sièges aux jeunes au sein du conseil d'administration ou créer un caucus ou un comité de jeunes.
- Vous devrez peut-être créer un programme de mentorat pour soutenir les jeunes bénévoles, en particulier les jeunes dirigeants bénévoles. Le mentorat aidera les jeunes à « s'adapter » à l'organisme et à lui apporter une véritable contribution et, par ricochet, leur donnera le sentiment d'être valorisés.
- Vous devrez peut-être faire preuve de souplesse au sujet du nombre d'heures de travail bénévole que vous attendez de vos jeunes bénévoles. La vie des jeunes est bien remplie. La majorité d'entre eux concilient leurs études, leur travail, leur vie de famille et leurs obligations professionnelles. Ils remboursent des prêts étudiants et essaient de bâtir leur carrière. Ils peuvent avoir parfois besoin de prendre leurs distances par rapport au bénévolat pendant un certain temps à cause de leurs examens, leurs activités familiales ou leurs contraintes professionnelles.
- Il est souhaitable d'envisager le remboursement des menues dépenses. Le budget de la majorité des jeunes est modeste. Les coûts liés au bénévolat (transport, garde d'enfant, uniformes, etc.) pourraient faire obstacle à leur participation.

## Où se procurer de plus amples renseignements

Les sites Web ci-dessous contiennent des ressources qui peuvent aider les jeunes bénévoles à apporter une meilleure contribution aux organismes. Ils expliquent comment de jeunes bénévoles ont réussi à élaborer et à modifier des politiques publiques, comment ils peuvent vous aider à devenir un meilleur bénévole et comment vous pouvez vous renseigner sur des actions bénévoles, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement.

La communauté du réseau environnemental des jeunes

<[www.yen-rej.org](http://www.yen-rej.org)>

E-Volunteer Online

<[www.e-volunteerism.com](http://www.e-volunteerism.com)>

Charity Village

<[www.charityvillage.com](http://www.charityvillage.com)>

Environmental Youth Alliance (EYA)

<[www.eya.ca](http://www.eya.ca)>

Dialogue Jeunesse rurale en direct

<<http://www.rural.gc.ca>>

Bénévoles Canada

<<http://www.volunteer.ca/index-frn.php>>

Bénévoles Ottawa

<[www.volunteerottawa.ca/English/Education/Workshops/BeyondRecruitment/Main.html](http://www.volunteerottawa.ca/English/Education/Workshops/BeyondRecruitment/Main.html)>

---

2 Ces pages Web ont été consultées pour la dernière fois le 19 mai 2005.

---

Centre de développement des connaissances  
Imagine Canada  
425, avenue University, bureau 900, Toronto (Ontario)  
M5G 1T6  
Tél. : 416 597-2293 / 1 800 263-1178

*Nous accueillons favorablement votre rétroaction sur ce document réalisé à partir d'un projet de recherche, ainsi que sur son utilisation. Prière de nous la faire parvenir par courrier électronique à l'adresse suivante : <[kdc@imaginecanada.ca](mailto:kdc@imaginecanada.ca)>.*

© Imagine Canada, 2005  
ISBN 1-55401-139-6

Le Centre de développement des connaissances d'Imagine Canada est financé dans le cadre du Programme des partenariats communautaires du ministère du Patrimoine canadien, au titre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du ministère du Patrimoine canadien.



< [www.kdc-cdc.ca](http://www.kdc-cdc.ca) >